

CONCEPTION D'UN QUESTIONNAIRE SUR LA PERCEPTION DE LA CONFIDENTIALITÉ PARMIS LES RÉPONDANTS À DES ENQUÊTES AUPRÈS DES ENTREPRISES¹

Kristin Stettler et Diane K. Willimack²

RÉSUMÉ

Nous en savons bien peu sur ce que les entreprises qui fournissent des données pensent des assurances de confidentialité des organismes statistiques. Dans le présent document, nous décrivons les mesures d'application de la notion complexe et multidimensionnelle de confidentialité afin d'établir un bref questionnaire auto-administré, tout en tenant compte des différences pratiques entre les entreprises et les ménages pour ce qui est des demandes de données d'enquête. Nous démontrons comment la collaboration à l'élaboration du questionnaire peut se traduire par une amélioration de la qualité.

MOTS CLÉS : Conception des questionnaires; Enquêtes auprès des établissements; Qualité des données

1. INTRODUCTION

Les questionnaires d'enquête ne viennent pas du ciel tout prêts à être envoyés à des enquêtés qui les attendraient avidement, crayon à la main. Ils visent à la collecte de données de haute qualité. Dans les bons questionnaires, on combine la formulation, l'ordre, la forme et la disposition pour qu'ils encadrent la démarche de réponse des enquêtés, atténuent les variations attribuables à leurs processus cognitifs et réduisent l'erreur de réponse au minimum. En d'autres termes, un bon questionnaire facilite la réponse et diminue le plus possible l'erreur de mesure et de non-réponse.

De meilleurs questionnaires seront issus d'une collaboration des concepteurs de questionnaires et des spécialistes des domaines ou des promoteurs des enquêtes. Dans le présent document, nous démontrerons la nécessité d'une collaboration présidant à la démarche d'élaboration de questionnaires, que souvent on tiendra pour acquise.

Nous décrivons l'opération de mise au point du questionnaire d'une enquête sur les perceptions des entreprises en matière de confidentialité. L'enquête en question visait à livrer certaines de nos premières indications empiriques au sujet des attitudes des entreprises déclarantes à l'égard de divers sujets, qu'il s'agisse de la confidentialité des données des entreprises, de la compréhension qu'avaient les enquêtés des assurances de confidentialité des organismes statistiques ou de la confiance manifestée dans la capacité du gouvernement à respecter ces garanties, de la connaissance des sanctions légales des atteintes à la confidentialité des données ou encore des appréhensions ou des expressions d'appui des entreprises à propos des échanges de données à des fins statistiques (Greenia, Jensen et Lane, 2001a). D'autres études présentent des données récapitulatives et des éléments d'analyse détaillés à ce sujet (Greenia et coll., 2001a, 2001b; Greenia et Willimack, 2001).

1 Les auteurs exposent les résultats de recherches et d'analyses effectuées par le personnel du Census Bureau. Celui-ci a soumis le présent document à un examen plus restreint que celui qu'il destine à ses publications officielles. Il vise à renseigner les intéressés sur les recherches en cours et à encourager les discussions à ce sujet. Les auteurs remercient Ruth Detlefsen, Tom Mayer et Brad Jensen de leurs observations pertinentes.

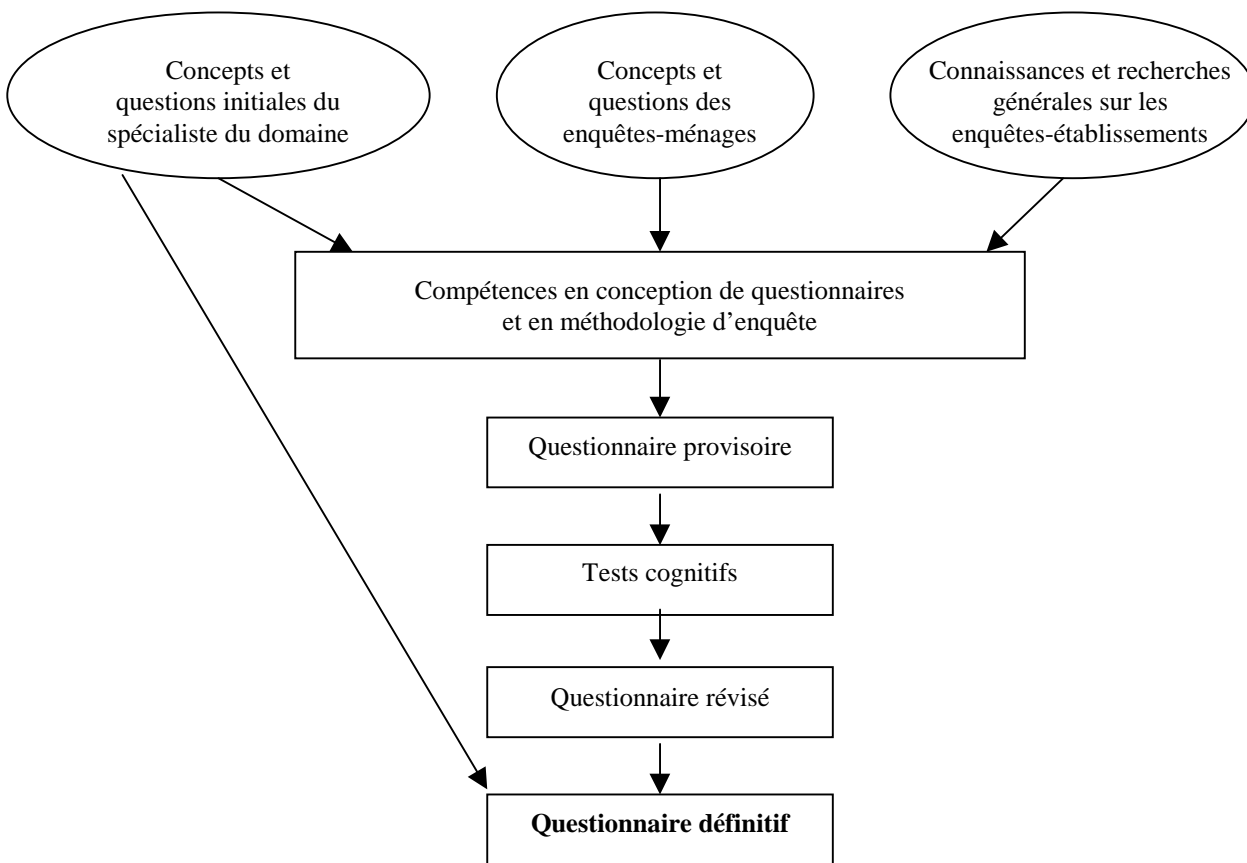
2 Kristin Stettler, Census Bureau des États-Unis, Washington, D.C. 20233.

2. MODÈLE D'ÉLABORATION DE QUESTIONNAIRES EN COLLABORATION AUX FINS DES ENQUÊTES AUPRÈS DES ÉTABLISSEMENTS

La figure 1 propose un modèle de démarche d'élaboration de questionnaires en collaboration dans le cadre des enquêtes auprès des établissements.

En tant que méthodologistes d'enquête spécialisés dans l'établissement de questionnaires, nous avons commencé par passer en revue les concepts et les questions initiales présentés par les spécialistes du domaine visé. Comme il y a peu d'études consacrées aux pratiques exemplaires en conception de questionnaires d'enquêtes-établissements, nous avons considéré ce que les enquêtes auprès des ménages avaient permis d'apprendre (concepts et questions posées) pour en évaluer l'intérêt aux fins des enquêtes auprès des établissements. Nous avons également exploité les connaissances de base et l'expérience acquises dans les enquêtes-entreprises. Nous avons réuni ces trois sources avec les compétences en conception de questionnaires et en méthodologie d'enquête pour ébaucher un questionnaire. Nous avons alors mené des interviews cognitives à l'aide de ce projet de questionnaire pour obtenir de la rétroaction des répondants. Les constatations faites à cette occasion nous ont permis de réviser notre questionnaire. Enfin, nous avons repris les concepts et les objectifs de base pour mettre la dernière main à notre questionnaire. Tout au long de cette démarche, nous avons travaillé de près avec les clients, soucieux de tirer parti de leur savoir, de leur expérience et de leur sagesse, tout comme de les tenir au fait de nos orientations. Il en est résulté, croyons-nous, une féconde collaboration entre spécialistes du domaine et méthodologistes d'enquête qui a mené à un bon instrument de collecte de données répondant aux besoins des utilisateurs de données sur le plan des concepts et des mesures.

Figure 1 : Modèle proposé de démarche d'élaboration de questionnaires en collaboration



3. APPLICATION DU MODÈLE À L'ENQUÊTE SUR LES PERCEPTIONS DE LA CONFIDENTIALITÉ DANS LES ENTREPRISES

Pendant notre participation à l'élaboration du questionnaire de l'enquête sur les perceptions de la confidentialité dans les entreprises, nous nous en sommes tenus au modèle décrit sommairement à la section précédente. Nous exposerons maintenant plus en détail les étapes franchies en citant des exemples tirés de cette enquête.

3.1 Compétences dans le domaine visé

Pour cette enquête, nos clients étaient notamment des économistes de l'American University, de la Statistics of Income Division de l'Internal Revenue Service et du Center for Economic Studies du Census Bureau. Le but du projet était d'entreprendre de combler les lacunes de nos connaissances au sujet des perceptions qu'avaient les entreprises de la question de la confidentialité.

Ces spécialistes du domaine nous ont apporté une notion très nuancée de la confidentialité qu'il nous serait difficile de définir succinctement. Selon la President's Commission on Federal Statistics (1971), la plupart des gens ont du mal à distinguer le concept de la confidentialité de celui de la protection des renseignements personnels. Non seulement il est ardu d'en dégager précisément le sens, mais on a aussi tendance à employer les deux termes indifféremment. Gates et Bolton (1998) énoncent que la confidentialité est le caractère juridique qui consacre la nécessité de ne pas divulguer des données ou de l'information et d'empêcher qu'elles ne soient égarées, mal utilisées, détruites ou modifiées par mégarde. Greenia, Jensen et Lane (2001a) ajoutent que la sauvegarde de la confidentialité se définit comme la restriction d'accès à l'information individuelle sur une personne ou une entité une fois que celle-ci a été fournie – à des fins statistiques ou administratives – à une autre partie ayant une responsabilité de collecte.

Nos clients se sont attachés aux aspects suivants de la confidentialité :

- on ne peut diffuser de données de manière à rendre le répondant identifiable;
- les données fournies aux organismes statistiques ne sont pas « justiciables »;
- les données fournies aux organismes statistiques ne peuvent être communiquées au public, aux concurrents ni à d'autres organismes gouvernementaux.

Nos clients désiraient en outre une mesure de la connaissance qu'avaient les entreprises des sanctions prévues, de l'incidence sur la réponse des modifications des sanctions et des mesures d'application de la loi, ainsi que des attitudes des enquêtés à l'égard des échanges de données.

3.2 Apports des enquêtes auprès des ménages

D'abondantes recherches ont porté sur les attitudes des particuliers et des ménages à l'égard des questions de protection des renseignements personnels et de confidentialité. Mayer (2000) a dressé à titre provisoire une bibliographie critique comprenant 150 mentions. Nous l'avons examinée avec grand intérêt pour ensuite nous plonger dans les documents qui concernaient plus particulièrement notre projet. Nous avons compulsé les études spécialisées sur les enquêtes pour nous renseigner non seulement sur les résultats des travaux antérieurs, mais aussi sur les questions précédemment posées.

Nous avons étudié en particulier un certain nombre de publications qui décrivaient deux enquêtes liées réalisées au milieu de la décennie 1990, l'une par le Joint Program in Survey Methodology (JPSM) et l'autre par Westat. On y interrogeait la population sur sa compréhension des garanties de confidentialité du Census Bureau, sa foi dans ces garanties, les échanges de données entre organismes fédéraux, ses attitudes à l'égard du gouvernement et la protection des renseignements personnels en général (Gates, 1996; Singer, Presser et VanHoewyk (sans date); Singer et Presser, 1996; Kerwin et Edwards, 1996).

Nous avons lu les documents récapitulatifs qui reproduisaient les questions posées. C'était là une riche source où puiser des questions sur les sujets auxquels nous nous intéressions, ainsi que des éléments d'évaluation de ces questions mêmes. Les concepteurs de questionnaires sont soucieux de se mettre en quête des questions qui se sont révélées efficaces pour quelqu'un d'autre. Dans les exemples cités à la section 4, nous décrivons comment nous avons exploité les idées, les structures, les dispositions et les formes des questionnaires de ces

travaux antérieurs, tout en adaptant les questions d'enquêtes téléphoniques à notre enquête par questionnaire auto-administré.

3.3 Renseignements généraux tirés des enquêtes auprès des établissements

Pour bien appréhender le contexte des enquêtes-établissements, nous avons largement exploité deux sources du Census Bureau, à savoir 1) les recherches qualitatives décrites dans Nichols et Willimack (2001) et 2) un projet de questionnaire destiné aux fournisseurs de données sur la divulgation et l'échange de données et dont les auteurs sont Zayatz et Sigman (1994).

Nichols et Willimack (2001) ont cerné trois aspects de la confidentialité des données des entreprises, à savoir la nature de ces données, le degré de finesse ou d'agrégation (établissements et entreprises) et la période pendant laquelle l'information conserve son intérêt stratégique. Nous avons voulu élaborer des questions qui traiteraient de ces aspects et livreraient des éléments de réponse pour la vérification des hypothèses avancées.

Zayatz et Sigman (1994) ont conçu un questionnaire permettant de s'enquérir des vues en matière de confidentialité des entreprises qui fournissent des données. Les questions portaient sur les aspects suivants : degré de confidentialité selon la nature des données, « trop grande proximité » en pourcentage dans une estimation des utilisateurs des données, nombre d'années de maintien de la confidentialité des données des entreprises, nombre d'années écoulées après la date de première diffusion pour que les fichiers de microdonnées soient rendus publics, échanges de données et de listes par les organismes.

4. COMPÉTENCES EN MÉTHODOLOGIE D'ENQUÊTE : CONJONCTION DES SOURCES

Le projet visait à l'élaboration d'un bref questionnaire auto-administré sur papier et à renvoyer par la poste selon la méthode de conception globale (Dillman, 1978). Nous avons obtenu à cette fin un échantillon aléatoire stratifié de 5 000 entreprises de Dun & Bradstreet. L'enquêté visé était le décideur de l'entreprise qui serait sans doute appelé à autoriser la réponse à l'enquête.

En collaboration avec les spécialistes du domaine, nous avons :

- analysé la confidentialité sous ses divers aspects;
- établi le contexte à partir des travaux antérieurs d'enquête auprès des établissements;
- rédigé des questions;
- négocié leur formulation et leur disposition.

Dans les sections qui suivent, nous illustrerons comment nous avons fait la synthèse des éléments tirés de nos trois sources principales, à savoir 1) les spécialistes du domaine, 2) les enquêtes-ménages avec les études spécialisées qui s'y rapportent et 3) les enquêtes-établissements, pour ainsi dégager ce que doit être la démarche de collaboration.

4.1 Stratégie globale de conception du questionnaire

Nous nous sommes guidés sur la stratégie dite de base de formulation de questions et de développement ordonné du sujet que présentent les enquêtes-ménages antérieures sur la confidentialité du Joint Program in Survey Methodology (JPSM) et de Westat (Gates, 1996; Singer, Presser et VanHoewyk (sans date); Singer et Presser, 1996; Kerwin et Edwards, 1996). On y établit le contexte des questions posées en amenant les enquêtés à penser aux données de base qui seraient recueillies au recensement décennal. On leur demande ensuite comment ils pensent que ces données ont été utilisées ou protégées. La démarche culmine dans des questions au sujet des échanges de données. Pour notre part, nous n'avons pas recueilli de données spécifiques, mais avons commencé par prier les enquêtés d'évaluer la confidentialité d'éléments d'information types des entreprises. Nous avons alors suivi une stratégie semblable à celle des enquêtes auprès des ménages.

Le résultat en a été un questionnaire ayant les grandes caractéristiques suivantes :

1. confidentialité qui s'attache à différents types et niveaux de données d'entreprise et durée de cette confidentialité;

2. degré d'appréhension au sujet de la communication de données des entreprises à une diversité d'organismes, gouvernementaux ou non;
3. attitudes à l'égard de la compétence du gouvernement en collecte et en protection de données;
4. foi dans les garanties de confidentialité des organismes statistiques fédéraux;
5. connaissance des sanctions légales de la divulgation (communication illicite) de données des entreprises par les organismes statistiques fédéraux ou leur personnel;
6. opinions au sujet de l'application des dispositions de sauvegarde de confidentialité des lois pour ce qui est du consentement des enquêtés à répondre;
7. consentement aux échanges de données entre organismes statistiques fédéraux et désignation des organismes autorisés à cette fin dans une liste comprenant le Census Bureau, le Bureau of Labor Statistics (BLS), le Bureau of Economic Analysis (BEA), la Statistics of Income Division de l'IRS (SOI/IRS), etc.

Tout le questionnaire est reproduit dans Greenia, Jensen et Lane (2001a). Les exemples qui suivent illustrent le cadre de collaboration.

4.2 Exemple 1 : Confidentialité des données

Les questions initialement fournies par le client traitaient d'abord du sujet suivant :

Le gouvernement fédéral utilise divers types de données administratives pour produire des statistiques. Les apports de données servent à réduire les coûts et à alléger le fardeau de réponse et ajoutent de la valeur aux enquêtes. Veuillez indiquer le degré de préjudice que subirait votre entreprise si les renseignements suivants étaient divulgués :

	Fort préjudice	Faible préjudice	Aucun préjudice
Chiffre d'affaires de l'entreprise	1	2	3
Bénéfices	1	2	3
Impôt payé	1	2	3
Nombre d'établissements exploités	1	2	3
Nature des activités	1	2	3
Nombre de salariés	1	2	3
Nombre de gestionnaires	1	2	3
Nom, adresse et numéro de téléphone de l'entreprise	1	2	3
Nom, adresse et numéro de téléphone des salariés	1	2	3

Il paraissait bon que, dans un questionnaire sur les perceptions qu'avaient les entreprises de la confidentialité, on établisse le contexte pour l'enquêté par un jugement porté sur l'importance relative de divers types de données, mais cette entrée en matière particulière semblait chargée de notions et d'expressions qui pouvaient suggérer la réponse à donner (« préjudice », « divulgation » et « communication illicite »). Comme ces termes étaient matière à interprétation, les réponses des enquêtés risquaient de s'en trouver colorées, d'où des difficultés d'analyse et d'interprétation des résultats de l'enquête.

Que le questionnaire traite de divulgation et de communication illicite paraissait du plus haut intérêt pour notre client. On craignait cependant que la notion soit trop complexe pour être introduite si tôt dans le questionnaire. Nous avons donc voulu dégager la notion de base, celle de « confidentialité » de données, la question de savoir quelles données sont confidentielles. Il fallait d'abord parler de confidentialité et ensuite de « divulgation » et de « préjudice ». Nous nous sommes donc mis à clarifier ces aspects et à décomposer la question pour en arriver à poser plusieurs questions là-dessus.

Il faut aussi dire que tout bon manuel de conception de questionnaires dit qu'il faut commencer par des questions qui éveillent l'intérêt de l'enquêté et auxquelles il est facile de répondre (voir, par exemple, Sudman et Bradburn (1989) et Fowler (1995)). Nous avons décidé, par conséquent, de nous attacher d'abord à tout ce qui est confidentialité et de demander aux enquêtés quels éléments d'information ils considéraient comme confidentiels. Nous craignions au départ que le terme « confidentialité » soit peut-être lui aussi « délicat » ou porteur de significations multiples. Les collègues connaissant bien par expérience les questions de confidentialité nous ont toutefois rassurés en affirmant que les enquêtés paraissaient bel et bien comprendre la notion et pouvoir l'interpréter d'une manière relativement uniforme. De plus, la confidentialité est quelque

chose de relatif, c'est-à-dire dépend de la finalité de l'information, aspect qu'il fallait aussi intégrer à la question.

Pour interroger les gens sur les types de données qu'ils jugeaient confidentiels, nous avons adapté une question tirée du projet de questionnaire de Zayatz et Sigman (1994) sur les perceptions de la confidentialité dans les entreprises qui fournissent des données. Comme notre client désirait savoir si les entreprises déclarantes connaissaient les dispositions prises en matière de confidentialité dans les organismes statistiques fédéraux, nous avons jugé bon de ne pas entrer dans tout ce détail. Nous avons toutefois retenu la formulation de base du reste de la question.

Le chapitre 13 du US Code interdit de publier des statistiques où les données individuelles de tout établissement ou particulier soient reconnaissables. En d'autres termes, le Census Bureau ne peut divulguer de données individuelles déclarées par les enquêtés. Les données individuelles des enquêtés sont totalisées et diffusées dans des tableaux statistiques. Bien que nous ne diffusions pas les valeurs précises qui sont déclarées, les utilisateurs des données peuvent estimer les valeurs de variables particulières. Il y a des enquêtés qui considèrent certaines variables déclarées comme moins confidentielles que d'autres. Il peut s'agir, par exemple, de variables qui sont de notoriété publique ou qui n'ont rien à voir avec la production des entreprises.

Pour chacune des variables qui suivent, veuillez indiquer le degré de confidentialité des données de votre entreprise. (À chaque ligne, encerclez un chiffre à l'échelle qui va de 1 (données non confidentielles) à 5 (données très confidentielles). Si votre entreprise ne déclare pas une variable, veuillez encercler S.O.)

	Données non confidentielles			Données très confidentielles		
Déclarations mensuelles						
- Valeur des livraisons, des ventes et des recettes	1	2	3	4	5	S.O.
- Quantité de produits livrés	1	2	3	4	5	S.O.
- Stocks mensuels	1	2	3	4	5	S.O.
- Nouvelles commandes	1	2	3	4	5	S.O.

[L'énumération se poursuit avec le détail des éléments d'information des rapports trimestriels, annuels et quinquennaux.]

La liste de catégories dans cette formulation initiale nous a semblé acceptable compte tenu de l'expérience acquise en recherche qualitative. Nous avons choisi de prévoir une légende pour tous les éléments numériques de réponse. La recherche sur les enquêtes de perceptions indique que les légendes d'éléments numériques d'échelle de réponse permettent de bien en faire saisir le sens à l'enquêté, d'où une moindre variabilité des interprétations des répondants (Krosnick et Berent, 1993).

Notre première version de cette question n'a pas beaucoup changé après les interviews cognitives. Nous nous sommes contentés de modifier légèrement la formulation de la première phrase et d'apporter de menues corrections à la liste de catégories. La question définitive se lisait ainsi :

Certains types de données des entreprises peuvent être considérés comme plus confidentiels que d'autres. Cette confidentialité de l'information peut être liée à son importance pour l'entreprise en matière stratégique ou juridique ou sur le plan de la sécurité ou encore à la possibilité qu'elle soit communiquée à des personnes non autorisées.

Veillez indiquer pour votre entreprise la confidentialité de chacun des types suivants de données. Encerclez un élément de réponse à chaque ligne. NSP signifie « Ne sais pas » et S.O., « sans objet ».

	Données nullement <u>confidentielles</u>	Données quelque peu <u>confidentielles</u>	Données très <u>confidentielles</u>	Données extrêmement <u>confidentielles</u>	
a. Nom, adresse et numéro de téléphone de votre entreprise	1	2	3	4	NSP/S.O.
b. Type d'industrie ou d'entreprise exploité	1	2	3	4	NSP/S.O.
c. Nom, adresse du domicile et numéro de téléphone des salariés	1	2	3	4	NSP/S.O.
d. Nombre d'établissements (succursales, magasins et usines) exploités par votre entreprise	1	2	3	4	NSP/S.O.
e. Nombre de gestionnaires et de dirigeants	1	2	3	4	NSP/S.O.
f. Nombre de salariés hors gestion ou direction	1	2	3	4	NSP/S.O.
g. Masse salariale de votre entreprise	1	2	3	4	NSP/S.O.
h. Chiffre d'affaires de votre entreprise	1	2	3	4	NSP/S.O.
i. Charges totales d'exploitation de votre entreprise	1	2	3	4	NSP/S.O.
j. Bénéfices totaux de votre entreprise	1	2	3	4	NSP/S.O.
k. Impôt total payé par votre entreprise	1	2	3	4	NSP/S.O.

4.3 Exemple 2 : Durée de la confidentialité

Comme nous l'avons signalé, nous avons reconnu trois aspects de la confidentialité (nature, niveau et durée) à partir de recherches qualitatives dans les grandes sociétés (Nichols, Willimack et Sudman, 1999). Les questions initiales présentées par nos clients traitaient de la durée de la confidentialité en parlant de « temps écoulé ». La question était la suivante :

Veillez nous faire connaître vos réactions aux énoncés suivants. La divulgation de données confidentielles des entreprises se justifierait par :

	Tout à fait d'accord	D'accord	En désaccord	Tout à fait en désaccord	Ne sais pas
Temps écoulé	1	2	3	4	5
Intérêt général (sécurité nationale, par exemple)	1	2	3	4	5
Disparition de l'entreprise	1	2	3	4	5
Besoins fiscaux des États et du gouvernement fédéral	1	2	3	4	5
Collecte de données par les États ou le gouvernement fédéral	1	2	3	4	5

Comme la question de la durée de la confidentialité se pose nettement plus dans le cas des données des entreprises, nous n'avons pu nous inspirer ni des études ni des questionnaires des enquêtes auprès des ménages. Dans les questions initiales où on voyait dans le temps écoulé une raison de divulguer des données confidentielles, on reconnaissait de ce fait que le temps avait à voir avec la confidentialité. Nous avons jugé la question trop vague pour que les enquêtés puissent y répondre avec cohérence. Un enquêté pourrait songer à un mois et un autre à 30 ans selon la nature et le niveau des données en question.

Les visites dans les grandes sociétés nous ont amenés à préciser cette notion de temps écoulé en nombre de mois ou d'années. Pour parler de la durée de la confidentialité, nous avons adapté une question tirée du projet de questionnaire de Zayatz et Sigman (1994) sur les perceptions de la confidentialité à l'intention des entreprises qui fournissent des données.

À l'heure actuelle, la loi oblige le Census Bureau à sauvegarder la confidentialité des données que vous déclarez (et à protéger l'identité de votre entreprise) pendant 30 ans. Pour chacune des variables qui suivent, veuillez indiquer le nombre d'années pendant lesquelles votre entreprise pense que l'on devrait garder confidentielles les données sur ses établissements (et sa propre identité).

Nombre d'années de sauvegarde de la
confidentialité de l'identité et des données de l'entreprise

Déclarations mensuelles

-	Valeur des livraisons, des ventes et des recettes	_____
-	Quantité de produits livrés	_____
-	Stocks mensuels	_____
-	Nouvelles commandes	_____

[L'énumération se poursuit avec le détail des éléments d'information des rapports trimestriels, annuels et quinquennaux.]

Nous avons révisé cette question de plusieurs façons; 1) nous avons présenté aux enquêtés des catégories de durée de confidentialité pour chaque type ou niveau de données et 2) nous avons restreint le nombre de types de données ou le détail des éléments. Nos interviews cognitives ont révélé que les enquêtés pouvaient facilement répondre à la question. Nous avons obtenu une diversité de réponses selon les attentes de notre client, et la manière de procéder nous a donc paru acceptable. Voici la question définitive qui a été posée :

Pour chacun des types suivants de données, veuillez indiquer après quelle période les données en question ne seront plus confidentielles pour l'exploitation de votre entreprise. *Encerclez un élément de réponse à chaque ligne.*

		Après <u>1 an</u>	Après <u>5 ans</u>	Après <u>10 ans</u>	Après <u>30 ans</u>	
a.	Nombre de salariés à chaque établissement	1	2	3	4	NSP/S.O.
b.	Masse salariale des établissements	1	2	3	4	NSP/S.O.
c.	Chiffre d'affaires des établissements	1	2	3	4	NSP/S.O.
d.	Bénéfices des établissements	1	2	3	4	NSP/S.O.
e.	Nombre de salariés de l'entreprise	1	2	3	4	NSP/S.O.
f.	Masse salariale de l'entreprise	1	2	3	4	NSP/S.O.
g.	Chiffre d'affaires de l'entreprise	1	2	3	4	NSP/S.O.
h.	Bénéfices de l'entreprise	1	2	3	4	NSP/S.O.

4.4 Exemple 3 : Divulgarion ou communication illicite

Comme nous l'avons signalé, il importait à notre client que le questionnaire traite de la question de la divulgation ou de la communication illicite. Notre but était d'employer des termes que l'enquêté puisse aisément comprendre pour l'application de la notion de divulgation de l'information confidentielle. Nous rendant compte que les enquêtés ne réfléchiraient sans doute pas outre mesure à cette question, nous avons voulu trouver des façons de communiquer les notions techniques et juridiques en cause de manière à ne pas introduire de biais dans les réponses données.

Pour rendre la notion de divulgation ou de communication illicite, nous avons utilisé une structure de questions des enquêtes auprès des ménages (enquête JPSM, Singer, Presser et VanHoewyk, sans date). Nous avons eu recours à des énoncés multiples et ainsi demandé aux enquêtés s'ils étaient tout à fait d'accord, quelque peu d'accord, quelque peu en désaccord ou tout à fait en désaccord pour chacun. Sous sa forme définitive, la question était à énoncés multiples, chacun portant sur un aspect distinct de la notion de divulgation. Comme dans les enquêtes auprès des ménages, nous avons inclus une question « chauffante ». Dans l'étude JPSM, il y avait la question « chauffante » suivante : « Pensez-vous que l'Internal Revenue Service garde votre nom et vos données confidentiels ou qu'il les communique à d'autres organismes gouvernementaux? » Pour notre part, nous avons demandé à l'enquêté s'il croyait que les organismes fédéraux pouvaient à leur gré avoir accès aux données fournies par son entreprise à d'autres organismes fédéraux.

Signalons enfin que, dans les études de confidentialité des enquêtes auprès des ménages, une des grandes constatations faites est qu'une forte proportion d'enquêtés croient que les organismes statistiques fédéraux

s'échangent des données (Kerwin et Edwards, 1996; Gates, 1996). Grâce à la série suivante de questions, nous avons pu obtenir des données comparables pour les enquêtes auprès des entreprises.

Pour chaque énoncé qui suit, veuillez dire si vous êtes tout à fait d'accord, quelque peu d'accord, quelque peu en désaccord ou tout à fait en désaccord. *Encerchez un élément de réponse à chaque ligne.*

	Tout à fait d'accord	Plutôt d'accord	Plutôt en désaccord	Tout à fait en désaccord	
a. Je crois que les organismes statistiques fédéraux (Census Bureau, Bureau of Labor Statistics, Bureau of Economic Analysis, etc.) gardent confidentielles les données fournies par les entreprises.	1	2	3	4	NSP/S.O.
b. Je crois que les organismes statistiques fédéraux ne diffusent pas de renseignements permettant de reconnaître une entreprise ou ses données.	1	2	3	4	NSP/S.O.
c. Je crois que les organismes statistiques fédéraux n'échangent pas avec d'autres organismes gouvernementaux les données fournies par les entreprises.	1	2	3	4	NSP/S.O.
d. Je crois que les organismes statistiques fédéraux ne communiquent pas les données fournies par les entreprises à des gens à l'extérieur du gouvernement.	1	2	3	4	NSP/S.O.
e. Je crois qu'un organisme fédéral comme l'Internal Revenue Service, la Small Business Administration ou la Federal Trade Commission peut avoir accès à son gré aux données fournies par mon entreprise à d'autres organismes fédéraux.	1	2	3	4	NSP/S.O.

Cette version comprend les changements apportés aux premières versions. D'après les résultats des interviews cognitives, nous avons modifié à divers égards les énoncés de cette première version :

- Nous avons retranché le mot « confidentielles » après le mot « données » dans les énoncés a et d.
- « La communication de données confidentielles des entreprises » est devenue « l'échange de données fournies par les entreprises » à l'énoncé c.
- « La possibilité d'avoir accès à son gré aux données fournies par mon entreprise » est devenue « la possibilité d'avoir accès à son gré aux données fournies par mon entreprise à d'autres organismes fédéraux » à l'énoncé e.

Grâce à ces modifications, nous avons pu préciser que les données visées par la question sont celles que fournissent les entreprises aux organismes statistiques fédéraux. Nous avons également supprimé l'expression « autres organismes statistiques fédéraux » avant « autres organismes gouvernementaux », car les participants aux interviews cognitives ont dit ne pas distinguer les deux types d'organismes. C'est un changement qu'ont aussi subi d'autres questions de l'enquête. Il a fallu renégocier avec les spécialistes du domaine, parce que cette révision élargissait le contexte et l'interprétation des questions.

4.5 Obtention d'un questionnaire définitif

Nos clients avaient hâte de connaître les résultats des interviews cognitives. À la suite de ces interviews, le questionnaire a connu peu de changements importants et les spécialistes du domaine ont aidé à résoudre les quelques questions qui avaient été soulevées. Nous avons en outre réexaminé les questions et les objectifs en équipe pour nous assurer que le questionnaire définitif répondait bel et bien aux besoins de données. C'était là un geste d'importance si nous voulions mettre un terme à la démarche d'élaboration du questionnaire et garantir la qualité des données.

5. CONCLUSION

Les concepteurs de questionnaires ne peuvent produire d'instruments de grande qualité dans l'isolement. Dans le présent document, nous avons voulu démontrer comment une collaboration à l'élaboration de questionnaires peut se traduire par une amélioration de la qualité. L'aspect primordial était le maintien d'une collaboration

étroite avec les clients et les spécialistes du domaine. Un autre était l'exploitation de ressources multiples : études de méthodologie d'enquête, études de teneur de questionnaire et questionnaires antérieurs sur les mêmes sujets.

Nous pouvons ainsi récapituler les éléments du modèle que nous proposons d'une démarche d'élaboration en collaboration des questionnaires des enquêtes auprès des établissements :

- il faut examiner les concepts et les questions initiales présentés par les spécialistes du domaine;
- il faut considérer ce qui a été appris dans les enquêtes auprès des ménages et en évaluer l'intérêt pour les enquêtes auprès des établissements;
- il faut exploiter les connaissances de base et l'expérience acquises dans les enquêtes-entreprises;
- il faut réunir ces sources avec des compétences en conception de questionnaires et en méthodologie d'enquête pour établir un projet de questionnaire;
- il faut mener des interviews cognitives avec ce projet de questionnaire pour obtenir de la rétroaction des enquêtés;
- il faut réviser le questionnaire à l'aide des constatations faites;
- il faut réexaminer les concepts et les objectifs de base pour élaborer le questionnaire définitif.

Ces mesures paraissent évidentes, mais souvent on en fait fi dans la pratique. Nous espérons que, en ayant ainsi décrit le succès de notre démarche, nous amènerons des gens à l'adopter à leur tour.

BIBLIOGRAPHIE

- Dillman, D.A. (1978). *Mail and telephone surveys: The total design method*. New York: Wiley-Interscience.
- Fowler, F. (1995.) *Improving Survey Questions: Design and Evaluation*. Thousand Oaks, Sage Publications.
- Gates, G. (1996). Results of the Joint Program on Survey Methodology (JPSM) 1995 Practicum Survey on Privacy and Confidentiality. U.S. Bureau of the Census memorandum adressé à M. Riche, B. Benton, P. Schneider, N. Gordon, R. Marx, S. Miskura, J. Thompson, R. Killion, M.C. Miller, Division Chief's Council, et Team for Administrative Records Planning from Jerry Gates, 19 janvier 1996.
- Gates, G. et Bolton, D. (1998). Privacy research involving expanded statistical uses of administrative records. Paper presented at the annual meetings of the American Statistical Association, août 1998.
- Greenia, N., Jensen, J.B. et Lane, J. (2001a). Business Perceptions of Confidentiality. In Doyle, P., Lane, J, Zayatz, L. & Theeuwes, J. (eds.) *Confidentiality, Disclosure and Data Access: Theory and Practical Applications for Statistical Agencies*, North Holland.
- Greenia, N., Jensen, J.B. et Lane, J. (2001b). Confidentiality Perceptions and Response: Preliminary Evidence from Businesses. présenté à l'American Statistical Association conference, août 2001, Atlanta, GA.
- Greenia, N. et Willimack, D. (2001). Businesses' Perceptions of Confidentiality and Their Attitudes Towards Data Sharing Among Federal Statistical Agencies. Article présenté au 2001 Federal Committee on Statistical Methodology Conference, novembre 2001 à Arlington, VA.
- Kerwin, J. and Edwards, S. (1996). The 1996 Study of Public Attitudes Toward Administrative Records Use: Final report. Report presented to the U.S. Bureau of the Census, 18 décembre 1996.
- Krosnick, J.A. et Berent, M.K. (1993.) Comparisons of party identification and policy preferences: The impact of survey question format. *American Journal of Political Science*, 37, 941-964.

- Mayer, T.S. (2000). Draft: Privacy and confidentiality related research pertaining to the Census Bureau: An annotated bibliography. Document non publié. U.S. Bureau of the Census.
- Nichols, E., Willimack, D. et Sudman, S. (1999). Balancing Confidentiality and Burden Concerns in Censuses and Surveys of Large Businesses. Article présenté au Washington Statistical Society Seminar, 23 septembre 1999
- Nichols, E. et Willimack, D. (2001). Balancing Confidentiality and Burden Concerns in Censuses and Surveys of Large Businesses. Article présenté au 2001 Federal Committee on Statistical Methodology Research Conference, Novembre 2001 à Arlington, VA.
- President's Commission on Federal Statistics (1971). Federal Statistics: Report of the President's Commission, Volume I. Washington, DC: U.S. Government Printing Office.
- Ramirez, C. (1996). Respondent Selection in Mail Surveys of Establishments: Personalization and Organizational Roles. American Statistical Association 1996 Proceedings of the Section on Survey Research Methods, pp. 974-979.
- Singer, E. et Presser, S. (1996). Public attitudes toward data sharing by federal agencies. Article présenté à l'Annual Research Conference, Bureau of the Census.
- Singer, E., Presser, S., et Van Hoewyk, J. (sans date). Report to the Census Bureau on findings from the 1996 Survey on Public Opinion about the Use of Administrative Records in the Census. Rapport soumis au U.S. Bureau of the Census.
- Sudman, S. et Bradburn, N.M. (1989.) Asking Questions: A Practical Guide to Questionnaire Design. San Francisco: Jossey-Bass Publishers.
- Van Melis-Wright, M., Stone, D. , et Hermann, D. (1992). The Semantic Basis of Confidentiality. Bureau of Labor Statistics, Statistical Note Series: Statistical Note Number 34. Washington, D.C. Bureau of Labor Statistics.
- Zayatz, L. et Sigman, R. (1994). Documentation on Questionnaire for Data Providers. Unpublished paper. U.S. Bureau of the Census.